REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

ARRETE N° 000204 /A/MINDDEVEL/SG/DSL du 24 OCT 2019

portant nomination de l'Officier du centre d'état civil secondaire de Djimbong I, dans l'Arrondissement de Kékem Département du Haut-Nkam.

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 81/02 du 29 juin 1981, modifiée et complétée par la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ;

Vu le décret n° 77/410 du 15 octobre 1977 portant revalorisation de l'indemnité des officiers et secrétaires des centres spéciaux d'état civil ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 000186/A/MINDDEVEL/SG/DSL du 09 octobre 2019 portant création du centre d'état civil secondaire de Djimbong I, dans le Département du Haut-Nkam ;

Considérant la transmission n° 175/L/F33/SDL du 2 Septembre 2019 du Préfet du Département du Haut-Nkam ;

Considérant les nécessités de services,

ARRETE :

Article 1er. Monsieur **KEUMENI DJIAKOUE Claude**, est à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Officier du centre d'état civil secondaire de Djimbong I, dans l'Arrondissement de Kékem, Département du Haut-Nkam.

Article 2. L'intéressé devra prêter serment avant sa prise de service, conformément à l'article 7 (5) de la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 susvisée.

Article 3. Il aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4. Le Préfet du Département du Haut-Nkam est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

Georges ELANGA OBAM

Ampliation :

-GOUVERNEUR REGION / OUEST
-PREFET DEPARTEMENT / HAUT-NKAM
-SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT /KEKEM
-MAIRE COMMUNE / KEKEM
-PRESIDENT TPI / BAFANG
-PROCUREUR TPI / BAFANG
-BUREAU NATIONAL ETAT CIVIL / YAOUNDE
-JORC/CHRONO/ARCHIVES